

L'actualité fiscale décryptée par Infodoc-experts

Objectifs :

Faire le point sur les différents textes réglementaires, administratifs ou jurisprudentiels publiés par l'administration fiscale ainsi que sur la nouvelle obligation déclarative des biens immobiliers.

Date, durée et lieu :

- Le jeudi 13 avril 2023 de 9h30 à 11h30 (2h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 24h avant le début de la formation).

Prix : 0 € ; Attention, pour bénéficier de cette condition tarifaire vous devez être adhérent à France Gestion

Public concerné : Experts-comptables, chefs de missions, collaborateurs de cabinet comptable.

Intervenante : Olga CONDE, responsable en droit fiscal et droit des sociétés d'Infodoc-Experts.

Pré-requis : Connaissances de la profession comptable exigées.

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion.

Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Pas de questionnaire ; Session d'information

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation : thème non concerné

Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondons sous 48 heures.

Programme :

Introduction : Rappels divers

Actualité fiscale décryptée par Infodoc-experts

- Point sur les différents textes réglementaires, administratifs et jurisprudentiels qui peuvent impacter la situation fiscale des entreprises et des particuliers.
- Nouvelle obligation déclarative afférente aux biens immobiliers

